



Département de Seine Maritime  
Arrondissement du Havre  
Commune de Lillebonne  
C.C.A.S – Pôle des Solidarités

DEC/CCAS/001/2025

### DECISION

#### Objet : MAPA - ACHAT DE PRODUITS ALIMENTAIRES POUR L'ÉPICERIE SOLIDAIRE - LOTS 1 A 6 - SIGNATURE

La Présidente du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités de la Ville de LILLEBONNE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération en date du 9 juillet 2020 (D.12/07.2020) par laquelle le Conseil d'Administration du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités de la Ville de LILLEBONNE a donné délégation à la Présidente pour passer des contrats (alinéas 2),

Vu l'inscription au budget des crédits nécessaires à la rémunération des fournitures à livrer,

Considérant qu'à l'issue d'une consultation relative à l'achat de produits alimentaires pour l'Épicerie solidaire de la ville de Lillebonne lots 1 à 6 :

- une analyse des offres a été effectuée en prenant en compte les critères de choix indiqués dans les documents de la consultation,
- l'offre de la société CARREFOUR GRUCHET LE VALASSE est la proposition la plus économiquement avantageuse,

### DECIDE

**Article 1 :** De conclure et signer avec la société CARREFOUR GRUCHET LE VALASSE située route de Lillebonne - 76210 GRUCHET LE VALASSE, les accords-cadres listés ci-dessous :

Lot	Montant Minimum Par période	Montant Maximum Par période
Lot 1 - EPICERIE ET CONSERVES EN BOITES OU BOCAUX	10 000,00 € HT	16 000,00 € HT
Lot 2 - BOISSONS	1 000,00 € HT	3 500,00 € HT
Lot 3 - CHARCUTERIE	2 500,00 € HT	4 500,00 € HT
Lot 4 - PRODUITS LAITIERS ET OVOPRODUITS	5 500,00 € HT	9 000,00 € HT
Lot 5 - PRODUITS SURGELES	4 000,00 € HT	10 000,00 € HT
Lot 6 - PRODUITS D'HYGIENE	600,00 € HT	1 200,00 € HT

**Article 2 :** Ces accords-cadres à bons de commande lots 1 à 6 prennent effet à compter de leurs notifications pour une période initiale d'un an, renouvelable 3 fois par période d'un an par reconduction tacite soit pour une durée maximale de quatre ans,

#### **PÔLE DES SOLIDARITÉS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LILLEBONNE**

Hôtel de Ville - esplanade.François Mitterrand - B.P. 20071 - 76170 lillebonne  
02 32 84 50 50 / 02 32 84 50 73 - lillebonne.fr

[admccas@lillebonne.fr](mailto:admccas@lillebonne.fr) - [affaires.sociales@lillebonne.fr](mailto:affaires.sociales@lillebonne.fr) - [seniors@lillebonne.fr](mailto:seniors@lillebonne.fr) - [logement@lillebonne.fr](mailto:logement@lillebonne.fr)

Toute correspondance doit être adressée à Mme la Présidente du CCAS

**Article 3 :** D'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet sur le budget de la Ville,

**Article 4 :** De télétransmettre la présente décision à la Préfecture de la Seine-Maritime dans le cadre du contrôle de légalité exercé sur les actes administratifs et de notifier le marché à la société CARREFOUR GRUCHET LE VALASSE.

Acte rendu exécutoire,



Fait à LILLEBONNE, le 13 mars 2025

La Présidente du C.C.A.S.  
Pôle des Solidarités

Christine DÉCHAMPS

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Déchamps", written over a large, loopy flourish.